ONUCI

ONUCIhebdo

Volume 1 • N°040

ONUCIhebdo • 25 au 02 décembre 2011

AU SOMMAIRE

Sur une col'

1 L'ONUCI en action
2 L'ONUCI face à la presse
3 Sensibilisation
4 Messages de paix
5 Situation pré-électorale
6 Portrait
7 L'image de la semaine
8 Sur ONUCI FM...

Sur une col'

La liste définitive des candidats à l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale du 11 décembre 2011 a été publiée lundi 21 novembre par la Commission Electorale Indépendante (CEI) après sa validation par le Conseil Constitutionnel. Sur 946 dossiers de candidatures, 943 ont été retenus. Sur la ligne de départ il y aura donc, 1182 candidats pour 205 circonscriptions et 255 sièges. Tout le matériel électoral a été réceptionné et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire(ONUCI) entreprend depuis le 24 novembre de le transporter des deux entrepôts d'Abidjan et de Yamoussoukro jusqu'aux Départements. Conformément à son engagement. L'ancien parti au pouvoir, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a décidé de ne pas y participer. Le vote dans toute démocratie étant un acte volontaire même si par ailleurs, il est souhaitable pour tout parlement d'avoir le maximum de débats contradictoires mais positifs prenant en compte le bien commun, la nation. Bert Koenders, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, poursuit inlassablement ses rencontres avec tous ceux qui peuvent de près ou de loin, influer positivement sur la bonne tenue du scrutin à venir. En dépit de la pression qui monte comme il l'a constaté lui-même, le Chef de l'ONUCI compte sur le désir de toutes les parties de voir triompher l'intérêt national. La violence et l'intolérance, les obstructions quant à la liberté de réunion, d'expression ou de mouvement sont inacceptables à cette étape de la sortie de crise. La Commission Electorale Indépendante (CEI) mesure l'enjeu sécuritaire et son Président, Youssouf Bakayoko, l'a rappelé lundi 21 novembre en recevant la police, la gendarmerie, l'armée et les Forces impartiales lors d'une rencontre sur cette thématique. ''Les questions d'ordre sécuritaires sont essentielles pour nous si nous voulons organiser ces élections du 11 décembre dans un esprit apaisé. Je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles pour que ces élections soient sécurisées sur l'ensemble du territoire national" a-t-il martelé à cette occasion. Dix mille policiers, dix mille gendarmes, cinq mille militaires, tous appuyés par les forces impartiales de l'ONUCI et de la Licorne seront déployés sur l'ensemble du territoire national à cet effet. Avant, pendant et après le scrutin. La violence s'est aussi la lutte contre celle basée sur Genre et le 25 novembre la communauté internationale célèbre la journée Internationale contre les violences faites aux femmes. Margot Wallström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence sexuelle touchant les femmes et les filles dans les conflits armés est en Côte d'Ivoire pour sa célébration. Cette frange de la population ivoirienne, vulnérable ayant payé un lourd tribut de la crise postélectorale. Au-delà, la Résolution 1325 Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4213e séance, le 31 octobre 2000 « réaffirmant le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et soulignant qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées, et qu'il convient de les faire participer davantage aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des différends ». En effet, la Côte d'Ivoire sort d'une période de crise aiguë dont le règlement nécessite la participation effective et équitable des femmes et des hommes pour soutenir les efforts de paix en cours. Le retour de la

normalité passe également par le retour volontaire de personnes déplacées internes sur leur site d'origine. C'est le cas à l'Ouest, à Duekoué précisément où la troisième étape de cette opération a eu lieu ce lundi 21 novembre en présence du Secrétaire général de préfecture de Duekoué, Kouamé Bi Tibé Robert et des éléments de la police nationale. Près de 300 personnes ont quitté la Mission catholique pour les villages de Fengolo, Baoubly, Diahouin, Guehiebly, Toa Zeo, Bahe B, Doumbiadougou, Diourouzon et Gozon. Comme au cours des précédentes étapes, les différents acteurs du Système des Nations unies et des ONG internationales ont soutenu cette action. Des pas qui semblent petits mais qui au décompte final, pourraient être déterminants et encourager d'autres candidats au retour à franchir ce pas.

1 L'ONUCI en action

• Le chef de l'ONUCI s'entretient du processus électoral avec le Président du conseil constitutionnel

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders s'est rendu lundi 21 novembre 2011, au siège du Conseil constitutionnel pour une visite de courtoisie au Président de cette institution, Francis Wodié.

« Le Conseil constitutionnel est une institution principale dans le pays, elle est très importante avant les élections par exemple sur les contentieux, mais aussi après, et il est important pour moi de connaitre leur point de vue », a déclaré M Koenders à la fin de l'entretien de trois quarts d'heure. « L'ONUCI soutient activement la Côte d'Ivoire en vue d'avoir des élections ouvertes, libres, justes et transparentes », a-t-il poursuivi, estimant que pour atteindre cet objectif, il fallait communiquer, discuter et connaitre l'importance du Conseil ainsi que celle de toutes les institutions intervenant dans les élections. Le Président du Conseil constitutionnel s'est dit réjoui de cette visite, signe selon lui, de la volonté de coopération des deux institutions. Il a, dans ce sens, expliqué que le Conseil constitutionnel, l'ONUCI et la Commission électorale indépendante (CEI) étaient les trois institutions concernées par les élections à des niveaux différents. « Il est donc important que nous puissions nous concerter autant que possible pour harmoniser les points de vue afin d'éviter les conflits », a indiqué M. Wodié.

• VIOLENCES SEXUELLES : La Représentante spéciale de l'ONU rencontres des autorités gouvernementales et des associations de féminines

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés, Margot Wallstrom, a rencontré mercredi 23 novembre, Mme Goudou Coffie ministre de la famille, de la femme et de l'enfant Raymonde, pour apporter le soutien de la communauté internationale à la Cote d'ivoire dans sa lutte contre toute forme de violence sexuelle. La veille, mardi 22 novembre dans l'après midi à Abidjan, elle s'est entretenue avec le Ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, pour évoquer la situation des populations civiles et la nécessité de prévenir les crimes sexuels. « Nous avons suivi le développement en Côte d'Ivoire », a indiqué Mme Wallstrom au terme de l'entretien. « Et nous avons évidemment peur que toute cette situation de viols commis avant, pendant et après l'élection présidentielle ne se reproduise lors des échéances législatives en décembre», a-t-elle ajouté. La Représentante spéciale a également dit avoir abordé avec son hôte, la situation de la police ivoirienne. « La police joue un rôle important s'agissant de la prévention de ces crimes », a souligné Mme Wallstrom. Dans ce contexte, elle a dit avoir discuté de coo-

pération entre l'ONU et la police ivoirienne, précisant que les Nations Unies étaient aussi là pour assister et soutenir le Ministère dans ce domaine. Mme Wallstrom entend participer à des réflexions sur les moyens de renforcer les capacités des policiers dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles. Dans la matinée, la Représentante spéciale avait eu des échanges avec les plus hautes autorités civiles et militaires dont le Représentant spécial, le Représentant spécial adjoint, le coordonnateur humanitaire et le Commandant de la Force pour se faire une idée du fléau avant de rencontrer les acteurs nationaux. Mme Wallstrom s'est rendue à Duékoué, et Bouaké le 24 novembre en compagnie du Chef de la Mission, Bert Koenders. Nommée en Février 2010 par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, Margot Wallstrom, de nationalité suédoise, est arrivée à Abidjan le lundi 21 novembre en fin d'après midi. Elle séjournera dans le pays pendant une semaine.

• L'ONU appuie le plan d'action prioritaire ivoirien

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders poursuit ses rencontres multiformes. Mardi 15 novembre, il a échangé avec le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Youssouf Bakayoko. Au cœur de ses échanges, la démocratie, la sécurité durant les élections et l'appui renouvelé de l'ONUCI. La matinée, il s'est entretenu avec le nouvel Expert indépendant des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, Doudou Diène. Selon M. Diène, pour sa première visite à ce titre en Côte d'Ivoire, il était important pour lui de rencontrer le Représentant spécial. « Ma mission s'inscrit dans la mission globale que les Nations Unies ont en ce qui concerne la Côte d'Ivoire. Je voulais le remercier de l'appui qui m'a déjà été accordé, lui faire part de mon programme et aussi lui demander des conseils », a-t-il estimé. La veille, lundi, 14 novembre 2011,il a eu des entretiens séparés avec les ambassadeurs de France et du Japon, Jean Marc Simon et Yoshifumi Okamura, au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), à Abidjan. Au terme de son entretien avec le chef de l'ONUCI, l'Ambassadeur de France a indiqué qu'il avait parlé avec M. Koenders de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire. « Nous avons évoqué la préparation des législatives, qui sont la dernière étape de sortie de crise. Nous avons parlé aussi de la nécessité d'avoir une élection, la plus inclusive possible, des questions de sécurité, » a-t-il dit. « Nous partageons tout à fait les mêmes vues sur tous ces enjeux, qui doivent présider à l'organisation d'un bon scrutin transparent», a fait savoir Jean Marc Simon. L'Ambassadeur de France a, par ailleurs, indiqué que la force Licorne, malgré la réduction de son effectif, continuera à soutenir l'ONUCI dans la mise en œuvre de son mandat en Côte d'Ivoire. « Notre soutien à la fois militaire et politique est acquis à l'ONUCI », a-t-il dit. Il faut noter que la France et le Japon, dont l'Ambassadeur n'a pas fait de commentaire au sortir de son entretien avec le chef de l'ONUCI, font partie des partenaires internationaux qui contribuent au financement des élections législatives de décembre 2011.

• L'expert indépendant des Droits de l'homme des Nations Unies rencontre l'ex-Président Laurent Gbagbo à Korhogo et son épouse, Simone Gbagbo à Odienné

Dans le cadre de l'évaluation de la situation des droits de l'homme en Côte d'ivoire, l'expert indépendant de l'Organisation des Nations Unies (ONU), poursuit sa mission sur le terrain. Doudou Diène a effectué, le 21 novembre 2011, une visite de travail à Odienné (867 km d'Abidjan) et à Korhogo. Dans le Chef-lieu de la région des Savanes, M. Diène a pu s'enquérir des conditions de détention de l'ex-Président Laurent Gbagbo, en détention dans une résidence à Korhogo, localité située à 580 km au nord d'Abidjan. Il lui a expliqué que sa visite s'inscrivait dans le cadre de son mandat qui a pour objectif d'évaluer la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et de faire un rapport au Conseil des droits de l'homme avec des recommandations. « Pour faire un rapport exhaustif et crédible, il me faut rencontrer les principaux acteurs de la société ivoirienne, à la fois les autorités politiques, les autorités religieuses et traditionnelles ainsi que les partis politiques », a expliqué M. Diène. L'expert indépendant des droits de l'homme de l'ONU a saisi l'occasion de sa présence à Korhogo pour rencontrer le Sous-préfet central du département avec pour échanger avec lui sur la situation générale dans la région. Auparavant, à Odienné, M. Diène avait rencontré les autorités administratives et militaires du Kabadougou, en vue de faire une évaluation objective de la situation après la crise postélectorale et informer la communauté internationale afin qu'elle continue d'apporter son soutien à la Côte d'ivoire. Durant sa visite, M. Diène a rencontré l'ex-Première dame, Simone Ehivet Gbagbo. Après Odienné et Korhogo, l'expert onusien se rendra à Boundiali, Bouna, Katiola. Il s'est rendu à Daloa et Duekoué jeudi 24 novembre où de nombreux actes de violence ont été commis lors de la crise postélectorale.

• L'ONUCI débute le transport du matériel électoral

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a débuté vendredi 25 novembre2011 le convoyage du matériel électoral non sensible destiné à l'organisation des élections législatives du 11 décembre 2011. Cette opération qui sera effectuée par voie terrestre et aérienne doit être bouclée sur cinq jours et desservir toutes les localités de la Côte d'Ivoire notamment les Commissions Electorales Indépendantes départementales qui sont chargées d'acheminer le matériel vers les différents bureaux de vote.

Selon le Coordonnateur de l'opération au sein de la DAE, Ambroise Dzondhault, l'ONUCI, qui occupe la première place dans la chaîne de distribution, avait pour mission de démarrer l'activité et a réussi à le faire « Ce cycle de distribution de matériel non sensible constitué d'urnes, d'isoloirs et de kits est une étape importante» , a indiqué M. Dzondhault.

Ainsi, deux avions de l'ONUCI ont pris les destinations de Nassian et de Jacqueville et un autre a quitté Yamoussoukro pour Minignan. Le reste de l'opération se fera par voie terrestre « Quand le matériel passe par les Commissions départementales, nos bureaux électoraux régionaux doivent l'accompagner jusqu'aux CEI locales et là s'arrête notre responsabilité » , a précisé M. Dzondhault.

Pour la sécurisation, le Coordonateur de l'Opération a confirmé l'implication de l'ONUCI. « Le convoyage d'un matériel appartenant à la CEI se fait avec un agent de la CEI et l'escorte doit être assurée par la police ou la Force de l'ONUCI ».

2 L'ONUCI face à la presse :

La conférence de presse hebdomadaire de l'opération des nations unies en cote d'ivoire (onuci), s'est tenue au siège de l'institution sis à sebroko jeudi 24 novembre 2011. Animateur principal, kenneth blackman, porte parole adjoint. Au menu, les élections des députés à l'assemblée nationale prévues le 11 décembre 2011, la contribution de l'onuci, les droits de l'homme, la sensibilisation que mène l'onuci à travers le pays. Invitée au point de presse , le dr. Mulanga, coordinatrice pays de onusida a fait le point de la situation du vih/sida en côte d'ivoire. Extraits…

Activités du chef de la mission

- Une delegation comprenant la representante speciale du secretaire general chargee de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armes, mme margot wallstrom, et le representant special du secretaire general des nations unies pour la cote d'ivoire, m. Albert koenders, est partie ce matin pour duekoue et bouake. La delegation va rencontrer les bataillons de l'onuci, les autorites locales, des ong feminines et des groupements de jeunes dans les deux villes

Celebration de la 1325

- Vendredi, l'onuci et les agences de l'onu, en collaboration avec les autorites administratives et locales du departement de bingerville, ainsi que les organisations de la societe civile vont commemorer le 11eme anniversaire de la resolution 1325 sur les femmes, la paix et la securite. La commemoration aura lieu a l'eglise harriste de bingerville et elle sera sous le haut patronage du ministere de la famille, de la femme et de l'enfant.

Appui multiformes de la force

- Dans le cadre de ses actions humanitaires, la force de l'onuci a traité 1320 patients gratuitement et distribué 50650 litres d'eau potable au profit de la population au cours de la semaine écoulée.
- En ce qui concerne les activités opérationnelles, les forces onusiennes ont effectué 1319 patrouilles terrestres et aériennes la semaine passée.
- Les 29 et 30 novembre, l'onuci co-organise, avec le conseil nationale de la presse, une rencontre avec les patrons de la presse ivorienne, a yamoussoukro, afin de reflechir et d'echanger sur le role de la presse pour des elections reussies le 11 decembre
- L'équipe de dépollution des bombes et munitions non explosées continue sa mission sur l'étendue du territoire.
- Dans le cadre des élections législatives à venir la force assure depuis le 15 novembre la sécurité des convois transportant le matériel électoral non sensible de l'aéroport fhb (félix houphouët boigny) vers les entrepôts de la commission electorale indépendante.
- Le 21 novembre, le commandant en second de la force, le général talla niang a reçu une délégation de la cpi en visite à abidjan. Les discussions ont porté sur la situation sécuritaire en côte d'ivoire en particulier lors des prochaines élections, les relations bilatérales avec les forces de sécurité ivoiriennes et les mesures prises pour protéger les civils.
- Enfin, la rencontre tripartite hebdomadaire des commandants des forces s'est tenue au camp gallieni à abidjan, le mardi 22 novembre. Le sujet de la discussion a porté sur la sécurisation des élections législatives du 11 décembre en côte d'ivoire.

- Dans le cadre des actions humanitaires, la force militaire de l'onuci a offert des consultations et soins medicaux gratuits a 1.320 Personnes et distribue 50.650 Litres d'eau potable au profit de la population au cours de la semaine qui vient de s'ecouler

Droits de l'homme

- La mission, a travers sa division des droits de l'homme assure du 23 au 25 novembre une formation sur les droits de l'homme a l'intention de 82 sous-officiers des frci a l'etat-major des forces de defense et de securite au plateau.

Sensibilisation

- Sur le plan du plaidoyer, l'onuci continue sa campagne de sensibilisation en faveur d'un environnement electoral apaise.
- Près de 50% des personnes qui sont éligibles à la thérapie antirétrovirale ont désormais accès au traitement salvateur.

Lutte contre le vih

- Le rapport 2011 de l'onusida publié à l'occasion de la journée mondiale sida souligne également qu'il existe des signes avant-coureurs indiquant que le traîtement du vih à un impact important sur le nombre de nouvelles infections à vih.
- Les nouvelles infections à vih ont considérablement baissé ou se sont stabilisées dans la plupart des régions du monde. En afrique subsaharienne, le nombre de nouvelles infections à vih a chuté de plus 26ù depuis le pic de l'épidémie en 1997, avec une baisse d'un tiers en afrique.

3 Sensibilisation :

• Les populations de Diawala accueillent ONUCI TOUR dans la joie

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a sensibilisé, mercredi 23 novembre 2011, les populations de Diawala, à 600 km au nord d'Abidjan, à la réconciliation et à la préservation d'un environnement électoral apaisé, dans le cadre de sa campagne de proximité dénommée ''ONUCI TOUR" . Prenant la parole, au nom de la délégation de l'ONUCI, Salif Boïté, du Bureau des Droits de l'Homme après avoir expliqué le rôle de l'ONUCI dans le processus de sortie de crise, a exhorté les populations au pardon, à la réconciliation, à la tolérance et à la non violence au cours de l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale.<< Vous devez rejeter toutes formes de violence et prévenir les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus et les groupes>>, a-t-il conseillé. Le Secrétaire général de la Mairie de Diawala, Ouato Sylvain après avoir sensibilisé les populations à mettre en pratique les valeurs de paix a souhaité un appui du Système des Nations unies pour des projets de développement dans sa commune. Les divisions de l'ONUCI ont, lors de cette manifestation, expliqué leur rôle dans la dynamique de réconciliation et dans la tenue du scrutin à venir.

• L'ONUCI forme les journalistes de la Vallée du Bandama au maintien d'un environnement électoral apaisé

Du 22 au 24 novembre, une vingtaine d'animateurs des radios privées non commerciales de la Vallée du Bandama ont été formés pour leur contribution au maintien d'un environnement électoral apaisé par l'Opération des Nations Unies en Cote d'Ivoire (ONUCI) à Bouaké, 346km au nord d'Abidjan. A l'ouverture des travaux du séminaire - atelier d'information et de sensibilisation. qui ont duré trois jours sur le thème : « les radios privées non commerciales face aux défis d'un environnement électoral apaisé », le Coordonnateur du secteur est de l'ONUCI, Allasane Fall, a indiqué que « le séminaire vise à inviter les participants à concourir par leurs efforts au bon déroulement des élections des Députés à l'Assemblée Nationale du 11 décembre, et partant, à la restauration d'une paix durable en Cote d'ivoire ». Il a rappelé aux participants combien leur rôle est important dans l'aboutissement du processus de paix en Côte d'Ivoire. « Aucun processus de paix ne peut aboutir sans un accompagnement conséquent au niveau de l'information et votre travail est aussi important que les efforts déployés aux plans politique, électoral, diplomatique et militaire pour aider à la restauration d'une paix définitive dans votre pays » a-t-il déclaré. Le superviseur régional de la commission électorale indépendante (CEI) dans la Vallée du Bandama, Asket Bogui Nguessan Siméon, a exhorté les radios de proximité à « éviter que la démocratie entre par la porte pour sortir par la fenêtre comme cela s'est passé en 2010 ». M. Bogui a également invité ces radios à ne pas envenimer le climat électoral. Traoré Daouda, de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a quant à lui tenu à remercier l'ONUCI qui n'a de cesse d'associé la structure de régulation des médias dans les différents séminaires. « L'ONUCI nous aide à faire notre travail, et nous lui témoignons notre infinie gratitude » a-t-il souligné. Durant trois jours, les participants se sont imprégnés des décisions relatives aux dispositions portant sur la couverture de la période électorale s'appliquant aux radios privées non commerciales, les défis qui les attendent pour concourir au maintien d'un environnement électoral apaisé avant, pendant et après le scrutin. Ils ont également été confrontés à des exercices techniques et leurs recommandations seront l'objet de suivi réaliste.

• La Mission onusienne renforce les capacités en informatique de la police ivoirienne

Une trentaine de policiers de la Police nationale de Cote d'Ivoire a été conviée à une session de renforcement des capacités en informatique lundi 21 novembre au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) . Il s'agit d'une formation d'une durée de cinq jours qui répond à une collaboration continue avec les autorités policières ivoiriennes. Le 11 novembre dernier, La Section Réforme, restructuration et renforcement des capacités (S3R) de la Composante police a procédé à la remise d'un projet à impact rapide (Quick impact project-QIPs) à la police ivoirienne. Il s'agissait de cinquante-deux (52) ordinateurs de bureau, une demi-douzaine d'ordinateurs, six photocopieuses, des imprimantes et autres articles informatiques dont a pu bénéficier la police nationale. La formation en cours vise à capitaliser sur les efforts communs de restructuration de la police par une utilisation rationnelle et efficiente de ces équipements. Ces différents appuis entrent dans le cadre de l'accompagnement diversifié de la Mission à la Côte d'Ivoire.

• L'ONUCI forme les élus, cadres et le corps préfectoral de la région des montagnes au renforcement de la cohésion sociale pour un environnement électoral apaisé

L'Opération des Nations Unies en Cote d'Ivoire (ONUCI), a organisé du 21 au 22 novembre 2011, un séminaire à Man, ville située à 588 km à l'Ouest d'Abidjan, destiné aux élus, aux cadres et au corps préfectoral sur la culture de la paix et le renforcement de la cohésion sociale pour un environnement post crise apaisé dans la région des Montagnes. Durant deux jours, une cinquantaine de participants venus de la région des Montagnes notamment des départements de Danané, Zouan - Hounien, Kouibly, Biankouma et Man y ont participé. Les séminaristes ont travaillé sur le thème « L'engagement des élus, cadres et du corps préfectoral de la région des Montagnes pour la promotion de la culture de la paix et le renforcement de la cohésion sociale pour un environnement post-crise apaisé ». A l'ouverture du séminaire, Mme Brigitte Fomunyam Tefuh, le chef de délégation de l'ONUCI, a indiqué qu'il s'inscrivait dans le cadre des initiatives que mène la Mission pour accompagner, sensibiliser toutes les couches de la population pour une contribution de chacun au processus de paix. Elle a expliqué que la Mission souhaitait également un partage d'expériences avec les cadres, élus et le corps préfectoral afin de mener à bien son mandat. Le Préfet de la Région des Montagnes, M. Amani N'Guessan Michel, a encouragé l'auditoire à faire davantage au niveau de la sensibilisation. « Nous devons reconstruire notre région, notre nation, notre pays pour les générations futures », a-t-il dit. « Dans quelque jours, nous irons aux élections des Députés à l'Assemblée Nationale. Toutes les élections soulèvent des passions, respectez les règles des élections afin que le vainqueur soit le vainqueur et que le vaincu reconnaisse la victoire de l'autre », a-t-il conclu. Le 1er Adjoint au Maire, Joseph Douan, a souligné aux participants qu'a la sortie de ce séminaire au cours duquel il y a eu des échanges fructueux, pertinents et édifiants, des résolutions et recommandations prises par l'ensemble des participants doivent être appliquées.

• Les populations de Boguedia favorables à des élections apaisées des Députés à l'Assemblée nationale.

Les populations de Boguedia, Sous-préfecture située à 25 Km de Daloa ont été sensibilisées mardi 22 novembre 2011 par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) sur le bien-fondé du maintien d'un climat apaisé lors des prochaines élections des Députés à l'Assemblée nationale. Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la rencontre d'échanges de proximité de l'ONUCI avec les populations dénommée ONUCI tour. Pour ce premier contact avec la Mission onusienne, les populations de Boguedia et des villages environnants ont été nombreuses. La délégation de l'ONUCI conduite par le coordonnateur de l'ONUCI pour le secteur ouest par intérim M. Malick Faye, était composée de plusieurs divisions : ce sont les Droits de l'homme, le Bureau de l'information Publique, de l'Etat de droit, la police onusienne (UNPOL), l'assistance électorale, des affaires politiques et des affaires civiles. Dans son intervention, le chef de délégation de l'ONUCI à exhorté les populations de Boguedia à renoncer à la violence lors des joutes électorales du 11 décembre : '' une élection, c'est certes une compétition, mais elle doit rester saine. Refuser ceux qui voudront durant cette échéance vous entrainer dans cette voix sans issue de la violence". Mme Bouadi Lucie Yobouet, Sous-préfet de Boguedia s'est réjouie de l'initiative de l'ONUCI qui vise à sensibiliser sa population. Par ailleurs M. Ganda Abourahamane des Affaires Civiles est revenu sur la question du litige foncier qui est à l'origine de plusieurs foyers de tension dans la zone. A ce sujet, le Sous-préfet a rappelé aux populations qu'il est leur seul interlocuteur concernant les problèmes fonciers. Il a invité les populations à tourner dos à la violence au profit du dialogue.

• Les Droits de l'homme à l'honneur lors de la journée internationale des droits de l'enfant à korhogo

Une délégation de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a participé, samedi 19 novembre 2011 à Korhogo, à 580 Km au nord d'Abidjan, à la célébration de la Journée Internationale des droits de l'enfant, initiée par l'ONG Grenier International. S'adressant aux parents, à cet effet, le chef de la délégation, Mme Margaret Anaminyi, de la Division d'Assistance Electorale (DAE), a rappelé la nécessité de respecter et de promouvoir les droits des enfants. « Investissez-vous dans la promotion et le respect des droits de l'enfant. Cela doit devenir une réalité au quotidien, que soient reconnus les droits essentiels de l'enfant : droit à la protection, droit à la santé, droit au développement harmonieux, droit à la culture, droit à l'éducation » a indiqué Mme Anaminyi. Pour sa part, Mme Salimata Ouattara, présidente de l'ONG Grenier International, a demandé aux autorités administratives et politiques de créer les conditions sociales, économiques et culturelles pour la promotion et le respect des droits de l'enfant. Cette célébration a été marquée par des sketchs, des ballets, des poèmes présentés par les enfants des différents quartiers de Korhogo. Pour rappel, le 20 novembre 1989, les Nations Unies ont adopté la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, un texte de 54 articles ratifié par 191 pays, dont la Côte d'Ivoire.

• L'ONUCI organise un match de football pour le maintien d'un environnement électoral apaise

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé samedi 18 novembre 2011 à Séguéla, un match de gala pour marquer le retour officiel des « corps habillés » dans le Worodougou et créer la confiance entre les populations et les forces de l'ordre pour maintenir un environnement électoral apaisé. Au cours de la cérémonie, le Chef de la délégation de l'ONUCI, Norbert Mutambu a demandé aux joueurs de demeurer sur la route de la paix en privilégiant l'esprit de fair-play, en prélude aux élections des Députés

à l'Assemblée Nationale. Le responsable des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), le capitaine Sylla, a estimé que l'ONUCI jouait un grand rôle dans la promotion de la paix. Pour étayer ses propos, il a affirmé que l'organisation de cette rencontre de gala montrait la bonne volonté de l'ONUCI à poursuivre sa mission efficacement pour un retour définitif de la paix en Côte d'Ivoire en s'appuyant sur ses partenaires et en utilisant tous les moyens en sa possession. « Ce match organisé par l'ONUCI c'est un bel exemple du processus de normalisation qui est une réalité dans le Worodougou », a-t-il indiqué avant de demander aux populations d'aider les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions. Avant la finale, les capitaines des équipes ont lu les messages de paix de l'ONUCI, tels que «Le fair-play c'est le respect des règles, la maitrise de soi et la dignité dans la victoire comme dans la défaite » et « Le sport c'est le facteur de rassemblement et de cohésion sociale.» Pour l'histoire, Le trophée fair-play mis en jeu par l'ONUCI a été remporté par l'équipe de la Mission face aux gendarmes sur un score de 2 buts à 1.

4 Messages de paix…

M. Amani N'Guessan Michel, Préfet de Région de la région des Montagnes (Séminaire élus, cadres, de la région des Montagnes)
« La dernière crise postélectorale nous a suffisamment édifié et nous devons tirer des leçons. Chers compatriotes, nous devons sincèrement en tirer des leçons pour nous engager sur la voie de la réconciliation, sur la voie de la paix, car la paix est préalable à tout développement. Malgré nos différences au plan politique, religieux et ethnique, il faut savoir préserver l'essentiel. L'essentiel est le sourire de la nation ivoirienne. Cette paix passe par la cohésion sociale, et la réconciliation ».

Joseph Douan, premier Adjoint au Maire, (Séminaire élus, cadres, de la région des Montagnes)
« Il est grand temps que nous tirions les leçons du passé afin de fumer définitivement le calumet de la paix. Que les futures élections ne soient pas un prétexte pour les uns et les autres de division mais plutôt la résultante d'une saine émulation dans le jeu démocratique dans lequel notre paix est résolument engagée pour le bonheur de ses populations ».

M. Zouzouko Lambert, Porte Parole des populations de Boguedia (ONUCI TOUR à Boguedia)
« Si cette rencontre avait eu lieu auparavant, je vous assure que nous aurions évité de nombreux problèmes. Avec ce que vous venez de nous apprendre, je vous assure que Boguedia sera désormais un foyer de paix ».

Claude Koffi Kan, sous préfet central de Blolequin (Atelier de suivi à Blolequin)
« Je vous demande d'être apaisé, avant, pendant et après les élections. Au terme du scrutin que le candidat qui a gagné soit, le vrai vainqueur ».

5 Situation pré-électorale:

La préparation des élections des Députés pour l'Assemblée Nationale requiert un suivi préélectoral après la période postélectorale, suite à l'élection présidentielle. La sensibilisation est en cours à travers la Côte d'Ivoire et toutes les couches de la population y contribuent. Mieux comprendre ces élections après un zoom dans ONUCI HEBDIO numéro 39 sur :que sont les élections législatives ou élection des Députés à l'Assemblée nationale? Comment sont désignés les Députés ?

1- Qu'est-ce qu'une circonscription électorale ?

Une circonscription électorale est tout ou partie du territoire d'un Etat qui sert de cadre à l'élection d'un représentant ou de plusieurs représentants. A l'opposé de la circonscription électorale qui est établie à des fins électorales et sur des critères d'égalité, d'équité et de justice électorale , il existe d'autres circonscriptions comme les circonscriptions administratives (sous-préfectures, communes, districts, régions, département...) qui sont également des fractions du territoire national, mais qui sont établies par les lois portant organisation administrative pour les besoins de gestion du territoire et selon parfois des critères politiques. Une circonscription électorale peut se confondre avec toute l'étendue du territoire nationale. C'est le cas pour l'élection du Président de la République.
Par contre, l'élection des Députés fait appel à une pluralité de circonscriptions où, le nombre de sièges à pourvoir est fonction de la taille géographique et

du poids démographique de la circonscription. Pour assu La préparation des élections des Députés pour l'Assemblée Nationale requiert un suivi préélectoral après la période postélectorale, suite à l'élection présidentielle. La sensibilisation est en cours à travers la Côte d'Ivoire et toutes les couches de la population y contribuent. Mieux comprendre ces élections après un zoom dans ONUCI HEBDIO numéro 39 sur :que sont les élections législatives ou élection des Députés à l'Assemblée nationale? Comment sont désignés les Députés ?

1- Qu'est-ce qu'une circonscription électorale ?

Une circonscription électorale est tout ou partie du territoire d'un Etat qui sert de cadre à l'élection d'un représentant ou de plusieurs représentants. A l'opposé de la circonscription électorale qui est établie à des fins électorales et sur des critères d'égalité, d'équité et de justice électorale , il existe d'autres circonscriptions comme les circonscriptions administratives (sous-préfectures, communes, districts, régions, département...) qui sont également des fractions du territoire national, mais qui sont établies par les lois portant organisation administrative pour les besoins de gestion du territoire et selon parfois des critères politiques. Une circonscription électorale peut se confondre avec toute l'étendue du territoire nationale. C'est le cas pour l'élection du Président de la République.
Par contre, l'élection des Députés fait appel à une pluralité de circonscriptions où, le nombre de sièges à pourvoir est fonction de la taille géographique et du poids démographique de la circonscription. Pour assurer l'égalité des citoyens, chaque circonscription électorale a été dotée d'un nombre de Députés qui varie de 1 à 6, selon la population et la taille de la circonscription. En cas de pluralité de circonscriptions, les candidats en lice, les affiches, les bulletins de vote… varient d'une circonscription à l'autre. Les limites de certaines circonscriptions correspondent exactement à celles d'une circonscription administrative. C'est le cas par exemple des circonscriptions électorales des communes d'Abidjan comme Abobo, Cocody, Koumassi, Yopougon et de la Circonscription électorale n° 2 qui se limite à la commune d'Agboville. D'autres circonscriptions électorales, pour atteindre le quotient de la représentation qui permet l'attribution d'une pluralité de sièges ou d'un minimum d'un siège, regroupent plusieurs circonscriptions administratives. Exemple : La Circonscription électorale n° 1 regroupe les sous-préfectures et les communes d'Aboudé, Attobrou, Guessiguié, Grand-Morié, Loviguié, d'Oress-Krobou et la sous-préfecture d'Agboville. Pour l'élection des députés de 2011, le territoire national a été scindé en 205 circonscriptions électorales qui polarisent l'ensemble des circonscriptions administratives.

2- Quel est le rôle d'un député ?

Le Député est un représentant de la Nation. Il tire son droit de représenter la Nation de la Constitution et de son élection au suffrage universel direct. Le député est élu pour siéger pendant une législature à l'Assemblée nationale. La durée de la législature est de 5 années. Pendant ces cinq années, les députés, individuellement et collectivement, participent à l'exercice du pouvoir législatif dévolu à l'Assemblée nationale. Ce pouvoir consiste traditionnellement à voter la loi et à consentir à l'impôt à l'occasion de l'examen du budget de l'Etat par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, il est détaillé par la constitution comme suit :
- Le vote exclusif de la loi dans les matières qui sont réservées à la loi par la Constitution, par opposition au domaine réglementaire qui incombe au Gouvernement ;
- Le partage de l'initiative des lois avec le Gouvernement ;
- Le consentement à l'impôt qui s'exerce à l'occasion du vote des différentes lois de finances ;
- L'autorisation de toute déclaration de guerre par le Gouvernement ;
- L'autorisation de la ratification des traités internationaux par le Gouvernement ;
- L'autorisation de toute prorogation de l'état de siège décrété par le Gouvernement, au-delà de 15 jours.
- L'habilitation du Président de la République à prendre des ordonnances dans les domaines réservées à la loi.
- La ratification des ordonnances à l'expiration de la loi d'habilitation autorisant le Président à recourir aux ordonnances pour la mise en œuvre de son programme ;
- L'initiative du Contrôle de la Constitutionnalité des lois par voie d'action devant le Conseil constitutionnel avant la promulgation des lois ;
- Le pouvoir de révision de la Constitution dans ses dispositions autres que celles ayant pour objet l'élection du Président de la République, l'exercice du mandat présidentiel, la vacance de la Présidence de la République et la procédure de révision de la Constitution pour lesquelles le projet ou la proposition est obligatoirement soumises au référendum.
- Le règlement des comptes de l'Etat qui permet à l'Assemblée de contrôler l'exécution du budget à la fin de l'année budgétaire.

Ils seront 255 députés à faire ce travail pendant la législature 2011/2016.
(A suivre)

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Ensemble disons NON !

à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

6 Portrait :

La qualité et l'entente au sein du service informatique de Daloa

Dans la mise en œuvre de son mandat, la mission des Nations Unies en Côte d'ivoire (ONUCI) s'appuie sur les compétences de femmes et d'hommes de niveau national et international hautement dévoués à la cause du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Ces « soldats de la paix » comme nous aimons à les appeler, sont issus d'horizons divers et dotés de compétences multiples, travaillent ensemble pour un but commun. Sans relâche depuis 2004, avec beaucoup d'abnégation, de professionnalisme et un sens élevé de leur responsabilité, ils travaillent au profit des populations ivoiriennes, à la restauration et à la consolidation de la paix définitive en Côte d'Ivoire. Au nombre de ceux-ci à Daloa dans le secteur Ouest, ODOH Ambroise, le doyen pour les intimes, DJOUKA Antonin Nathan, « le joyeux », COULIBALY Adams, « l'incontournable » et COULIBALY Guillaume Kattan, font figurent de « vaillants » soldats sur le front des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au sein de l'ONUCI comme section d'appui et de soutien informatique et technologique nécessaire et indispensable à l'accomplissement de la Mission de paix. Leur expérience antérieure parle pour eux. Tenez Odoh, informaticien de son état, a sept années de pratique au sein de la BAD (Banque Africaine de Développement) avant d'intégrer en 2009 l'ONUCI. Quant à Djouka, spécialiste en installation système et gestion téléphonique et des terminaux, c'est de Côte d'Ivoire Télécom, qu'il a rejoint la grande famille de l'ONUCI en 2005. L'incontournable Adams, dont la fonction d'assistant gestionnaire au service de la fourniture d'équipement, a été pour sa part commercial à ICOMEX (Ivoirienne de commerce extérieur) avant d'avoir l'opportunité de travailler pour la mission en 2004. Pour Guillaume, c'est la maitrise des satellites avec son statut de technicien satellite, les maitres des liaisons hertziennes, qu'il occupe comme fonction depuis qu'il quitté ENCOM en 2005. Tous issus, de religions, de cultures et d'obédience politique différentes, travaillent en parfaite symbiose dans le respect de la diversité culturelle au sein de l'ONUCI pour le retour définitif et durable de la paix en Côte d'ivoire, leur pays.

Visitez notre site web :

www.onuci.org

FRÉQUENCES ONUCI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 DAOUKRO 94.7 • DUEKOUE 91.1 FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

7 L'image de la semaine

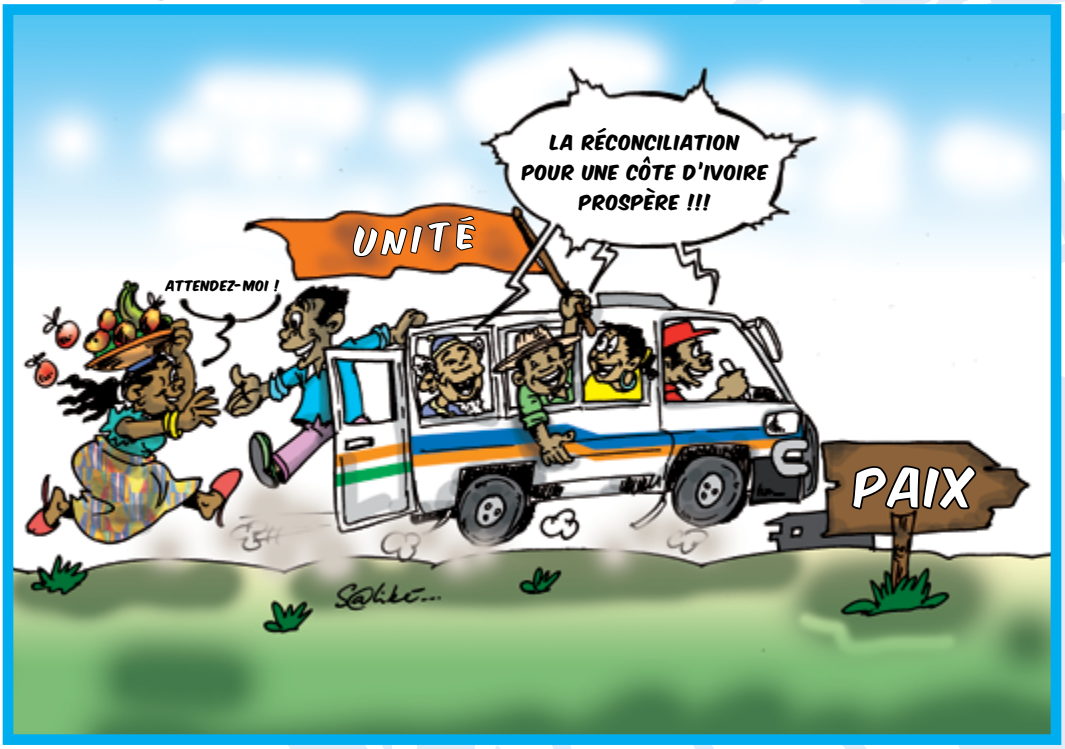

8 Sur ONUCI FM ...

ONUCI FM, la radio de la paix, dont l'objectif premier est d'informer les Ivoiriens dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre des tranches d'information tous les jours une édition complète du journal a 7h, 8h, 12h et 18h et des brèves tous les heures à partir de 9h. La Radio de la Paix vous propose aussi des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.

Cette semaine, nous vous invitons à suivre nos reportages suivants :

- Le lundi 28 novembre, à 07h40 le groupe Magic system sera reçu ans le magazine culturel. En raison des élections des Députés à l'Assemblée Nationale prévues le 11 décembre 2011, ONUCI FM vous propose tous les jours à 08h50 un magazine dénommé Chronique citoyenne qui portera cette semaine sur les attributions des élus. A 09h40, Garbadrome, votre sketch radiophonique vous invite à vivre sans crainte avec les séropositifs.

- Le mardi 29 novembre, dans le cadre de la journée nationale du livre pour enfant, la radio de la paix vous propose de suivre à 07h40 un reportage sur les bibliothèques en Côte d'ivoire. A 10h30, partagez le quotidien d'un enfant soldat dans le roman «Le retour de l'enfant soldat» de l'auteur Francois D'assiss Ndah.

- **Le mercredi 30 novembre**, ONUCI FM Culture échange à 7h40 avec Murielle Diallo, une écrivaine de livres pour enfants. Et à 9h10 « Dites Moi Docteur », un magazine de santé qui s'intéresse aux causes et conséquences des allergies chez l'enfant.

- **Le jeudi 1er décembre**, dans le cadre de la journée mondiale du SIDA, ONUCI FM vous propose de suivre à 07h40 un dossier sur la situation de cette pandémie en Côte d'Ivoire. A 9h10, « Histoire d'ici » revient pour nous sur l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire. Et à 11h25, la fréquence de la paix vous propose une incursion dans le quotidien d'une personne atteinte du VIH/SIDA.

- **Le vendredi 02 décembre**, à l'occasion de la journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, à 7h40, ONUCI FM Reportage s'intéresse aux nouvelles formes d'esclavage. A 9h40, un autre reportage se penchera sur l'emploi des filles comme domestiques de maison. Et à 11h10, un magazine culturel d'ONUCI FM s'intéresse au festival Hip hop live d'Abidjan Acte 2 prévu le 4 décembre .

Visitez notre site web : www.onuci.org — Adresse twitter ONUCI : @ONUCINFO

Directeur de publication : Hamadoun Touré
Redacteur en chef : Eliane Hervo-Akendengué
Redaction graphique : Jean Brice N'Doli
Illustrations : Serge Aliké Assain
Crédit photos : Basile Zoma, Macline Hien et PIO Bureaux terrains

ONUCIhebdo
Volume 1 • ONUCIhebdo

Publié par le Bureau de l'Information Publique • Copyright ® 2011 ONUCI HEBDO Tous droits réservés